

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE PUBLIQUE

Mercredi 13 décembre 2023 à 19 heures, à la mairie

Salle du Conseil Municipal (1^{er} étage)

1-Désignation du secrétaire de séance

2-Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 septembre 2023

AFFAIRES GENERALES

3- Approbation de la désignation d'un référent déontologue des élus de la Ville de Bourg-la-Reine

4-Communication du rapport annuel d'activité 2022 du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF)

5- Communication du rapport d'activité 2022 du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP)

6-Communication du rapport d'activité 2022 du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC)

7-Communication du rapport d'activité 2022-2023 de l'Établissement Public Territorial Vallée Sud-Grand Paris

8-Communication du rapport d'activité 2022 de la Métropole du Grand Paris

9-Communication du rapport d'activité et des comptes 2022 de la société publique locale « La Cuisine Près de Chez Nous »

URBANISME

10-Approbation de l'acquisition d'une emprise de l'ordre de 25 m² à détacher de la parcelle cadastrée section M n°245, située au droit du 34 bis, rue Auguste Demmler en vue de son incorporation au domaine public communal

11-Approbation du projet :

- de déclassement du lot de volume 1 du projet d'EDDV assis sur la parcelle cadastrée section A n°125, issue de la parcelle cadastrée section A n°98, rue des Bas-Coquarts/ 12 rue de la Sarrazine,
- de sa cession au profit de la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat,
- et de l'acquisition par la Ville de la servitude de passage, à usage de sortie de secours de l'école des Bas-Coquarts, cadastrée section A n°124, issue de la parcelle cadastrée section A n°98, grevant la parcelle cadastrée section A n°96, rue des Bas-Coquarts, appartenant à la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat

12-Approbation de l'acte d'engagement relatif aux conditions d'utilisation des fichiers informatiques de données géographiques et alphanumériques de la base de données du Système d'information géographique (SIG), de l'Établissement Public Territorial Vallée Sud – Grand Paris

13-Approbation de la convention portant sur la mise à disposition de données cartographiques numériques relatives aux servitudes d'utilité publique correspondant au scénario de référence majorant (dites SUP1) des canalisations de transport de matières dangereuses à intervenir entre la Commune de Bourg-la-Reine et l'unité départementale des Hauts-de-Seine de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France (UDEAT 92)

TRAVAUX

14- Approbation de l'avenant n°1 à la convention NUBOURG162 de co-maîtrise d'ouvrage conclue avec le SIPPEREC relative à l'enfouissement de réseaux propres à la collectivité dans les rues Auboin, Carrière Marlé Ferdinand Jamin et de Lisieux ainsi que dans l'avenue du Château

DEVELOPPEMENT DURABLE

15-Approbation de la création d'une Société Publique Locale (SPL) GéoSud 92 par le SIPPEREC et les communes de Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses et Sceaux

MOBILITE

16-Approbation de l'indexation des tarifs du stationnement 2024

17-Approbation de la convention relative à la mise en œuvre du forfait post-stationnement à conclure avec l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (A.N.T.A.I)

EDUCATION

18-Approbation de l'autorisation de départ en Classe découverte et des participations familiales correspondantes pour les années scolaires 2023/2024, 2024/2025 2025/2026 et 2026/2027

JEUNESSE

19-Approbation du dispositif « Booste ton projet »

PETITE ENFANCE

20-Approbation des modalités d'attribution des places en crèches selon une grille de cotation des demandes

21-Approbation des modalités de recueil des ressources familiales permettant de déterminer le tarif horaire lié à l'accueil en crèche

FINANCES

22-Approbation de la décision modificative N°4 au budget 2023

23-Approbation de l'autorisation de mandatement en section d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice 2024

24-Approbation du versement d'acomptes sur subventions à certaines associations avant le vote du budget primitif de l'exercice 2024

25-Approbation du versement d'acomptes sur subventions, avant le vote du budget primitif de l'exercice 2024, au Centre Communal d'Action Sociale

26- Débat d'orientation budgétaire pour le budget 2024

27-Approbation des tarifs des encarts publicitaires dans le BLR Magazine

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

28- Approbation de la dérogation municipale au principe du repos dominical

29-Approbation d'un contrat de prêt à usage à conclure avec l'Association diocésaine de Nanterre pour la mise à disposition gracieuse au profit de la Ville d'un local sis 8 Boulevard Carnot et d'une convention de prestation de service de chauffage à titre onéreux au profit de l'association diocésaine de Nanterre

RESSOURCES HUMAINES

30-Approbation de la mise à jour du tableau des emplois permanents de la Ville

31-Approbation de la mise à jour des emplois permanents de la Ville- création des emplois fonctionnels

32-Approbation de la modification des taux de rémunération des animateurs et directeurs des accueils périscolaires et extrascolaires recrutés sur emplois temporaires

33-Approbation de la modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) par l'ajout d'un critère supplémentaire pour le complément individuel annuel (CIA)

EVENEMENTIEL

34-Approbation de la charte du Salon VertAvril

VIE ASSOCIATIVE

35-Approbation de subventions exceptionnelles aux associations dans le cadre des Jeux Olympiques Paris 2024

36-Approbation d'une subvention exceptionnelle à verser à l'Association Réginaburgienne d'Amitiés Internationales (ARAI)

oooooooooooooooooooo

37- Compte-rendu des décisions prises par le Maire, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Bourg-la-Reine, le 7 décembre 2023

Le Maire,



Patrick DONATH

